

Mon élève veut changer de professeur

Lorsque vous enseignez l'aïkido, il arrive d'avoir la désagréable surprise qu'un de vos élèves viennent vous demander de mettre fin à votre relation maître/élève pour pouvoir suivre l'enseignement d'un autre professeur, qui a sa préférence.

Pourquoi au juste cet événement est-il perçu comme désagréable?

Tout d'abord, il importe de faire la différence entre plusieurs cas de figure.

Votre élève peut, par exemple, déménager et s'installer loin de votre dojo. Il décide donc de suivre un professeur qui lui conviendra, dans son nouveau lieu de vie. Généralement, ce cas de figure ne pose pas de problème.

Il peut arriver également que, après quelque temps passé dans votre dojo, votre élève découvre un professeur qui fait un aïkido très différent du vôtre, inspiré par une autre école, et estime que cet aïkido lui convient mieux, répond mieux à ce qu'il recherche. Là aussi, généralement, cela ne pose pas de problème : si c'est vraiment là ce qu'il recherche, c'est plutôt une bonne chose que cet élève quitte votre dojo.

Les cas qui sont souvent plus délicats sont les cas où votre élève décide, pour un ensemble de raisons, que votre enseignement ne lui convient plus et vous quitte pour rejoindre un professeur qui, pourtant, travaille dans la même école (l'EPA par exemple) et apparemment dans le même sens que vous. Mais une fois encore : pourquoi est-ce délicat ?

Tout d'abord, il faut se rappeler que la relation maître/élève se bâtit sur un choix réciproque et libre : l'élève choisit librement son professeur tout comme le professeur accepte ou refuse librement de le prendre comme élève. En ce sens, il est tout à fait normal qu'un élève puisse juger à un moment donné que son professeur ne lui convient plus, et en choisisse un autre.

Peut-être a-t-il trouvé, à l'occasion d'un stage par exemple, un professeur dont l'enseignement lui parle plus que le vôtre. Si les circonstances le permettent, il fréquentera de plus en plus le dojo de ce professeur au détriment du vôtre et, *de facto*, deviendra l'élève de ce professeur. Il est donc bienvenu qu'il vienne vous demander de mettre fin à votre relation maître/élève : il vous témoigne ainsi du respect. Ne pas le faire et rester malgré tout chez vous ne manquerait pas de poser des problèmes puisqu'il développerait dans vos cours un aïkido qui ne serait plus le reflet de votre enseignement mais de celui d'un autre.

Il arrive bien des fois qu'un élève disparaisse du dojo sans mot dire et que, quelques temps après, vous vous rendiez compte avec surprise qu'il pratique dans un dojo proche : attitude marquée par la société de consommation où l'on prend à gauche et à droite et où l'on jette sans trop se préoccuper des conséquences. Au contraire, lorsqu'un élève vient explicitement vous demander de stopper votre relation maître/élève, même si cela peut paraître désagréable, c'est bien cette manière de faire qui vous témoigne du respect. En être blessé, c'est ne pas comprendre ce fonctionnement élémentaire.

L'idée de vouloir retenir un élève à tout prix est une attitude sectaire, bien souvent uniquement déterminée par un ego blessé et qui, de plus, ne peut avoir que des conséquences négatives.

L'évolution d'un élève peut être multiple. Encore une fois, peut-être a-t-il pris une orientation nouvelle qui modifie radicalement sa pratique. Mais peut-être s'est-il progressivement plus investi que vous dans l'aïkido et que, à un moment donné, il estime que votre dojo et votre enseignement n'est plus suffisant pour lui permettre d'évoluer. Il commence à percevoir les limites de votre enseignement (tout enseignant a ses limites) et à les ressentir comme une entrave à son développement propre.

Lorsque cela se produit, cet élève a plusieurs possibilités.

- Il se limite lui-même et reste dans votre dojo, il va s'empêcher alors d'évoluer comme il le pourrait.
- Il reste dans votre dojo, ou éventuellement ouvre un dojo en restant votre élève (sôtô-deshi), mais continue à se développer un aïkido qui suit celui d'un autre, et s'éloigne du vôtre. Auquel cas, soit il fait un cours dans le cours (manque de respect), soit il se présente comme le représentant de votre enseignement, ce qu'il n'est pas (manque de respect également).
- Il vient vous voir pour, cordialement, vous expliquer qu'il a décidé de suivre un professeur dans l'enseignement duquel il se reconnaît mieux, dont il suit les cours (et non plus les vôtres). Il vous demandera peut-être même d'intercéder en sa faveur auprès de son futur professeur.

C'est clair, la troisième possibilité est la meilleure et, le cas échéant, vous auriez tort de lui refuser d'intercéder personnellement auprès du professeur en question.

Une fois l'élève hors de votre dojo, son évolution et son travail ne ressort plus de votre responsabilité, il aura à répondre à ses questions, ses hésitations, avec l'aide de son nouveau professeur. Il n'a plus à venir vous demander de l'aide pour évoluer en aïkido (comportement consumériste évoqué plus haut où l'on prend tout ce qu'on peut à gauche et à droite sans se préoccuper du respect des gens qui nous aident).

Là aussi, comme toujours en aïkido et dans les arts martiaux, c'est une question de jugement. Peut-être l'élève aura-t-il fait un mauvais choix et se rendra-t-il compte qu'il n'est pas à la hauteur des exigences de ce nouveau professeur ; peut-être se rendra-t-il compte que ce professeur ne lui convient pas si bien que ça... On apprend de ses erreurs.

Mais en aucun cas, le fait de retenir un élève à tout prix n'est une solution. Elle marque une mécompréhension de la base de la relation maître/élève. C'est une attitude ancrée sur le refus de reconnaître ses propres limites en tant que professeur, la difficulté à accepter que l'élève qu'on a formé choisisse un autre professeur, le refus de voir s'envoler une adhésion au dojo et un ancien sur le tatami...